COMITE DEPARTEMENTAL

**DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP – CD 45**

**Siège social : MISSERI Jean-Pierre – 23, rue Guinotte 45150 JARGEAU**

**🖀🖨 02 38 59 89 91**

**e-mail : jean-pierre.Misseri@wanadoo.fr**

**COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE**

**ORLEANS – FEDERATION DEPARTEMENTALE – 21 FEVRIER 2016**

Ouverture de la séance à 14 h, appel des sociétés, remise des différents documents FFPSC et CD.

Minute de silence à la mémoire de toutes celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l’année 2015.

# COMPTE RENDU MORAL DU PRESIDENT

J’ai écrit ce compte rendu moral le jour de la mort de ma chienne PIAKA tuée par une voiture et que vous n’allez plus revoir au bord de l’eau. Ma tristesse est énorme, est ce que cela est un signe et la fin également de son maitre, l’avenir proche va nous le dire. La pêche aujourd’hui avec ses querelles, ses rivalités, ses égos est vraiment bien loin de mes pensées. Merci à tous ceux qui m’ont aidé, dont un si décrié qui se reconnaitra. Je n’oublierai jamais ton geste et ces moments.

J’ai énormément pêché cette année, par plaisir bien entendu, par envie de découvrir et de développer d’autres techniques, par amitié envers des compétiteurs qui m’ont demandé de les aider mais aussi avec d’autres parce que j’étais content de me trouver à leur côté tout simplement et pourtant tout cet investissement ne suffit pas. Certains me reprochent de ne pas en donner assez. J’ai déjà donné mes années, mon travail, mes loisirs et ma famille.

Ma fougue et mon caractère de gagnant prennent le dessus afin de maintenir le cap sans jamais me soucier du manque de temps ou simplement de l’âge. Mais je garde toujours en ligne de mire le respect, l’amitié et l’efficacité.

A un certain âge l’on peut prendre un virage à 90° et se retrouver out mais ne vous inquiétez pas j’ai la même envie de me battre, de mordre, de réussir et de faire reconnaitre et développer notre CD comme lors de ma première élection même si je suis vraiment abattu aujourd’hui.

La FFPS et le ministère m’ont sollicité et mangé tout mon temps de fin d’année 2015 et début 2016.

J’ai toujours voulu un CD fort, reconnu et respecté, envié et craint, et tous ici présents vous pouvez en être fiers car c’est vous qui avez permis cela, les gens me jalousent et parfois me méprisent, mais pourquoi …...

Je vous remercie pour vos élans spontanés afin d’aider lors d’organisation de championnats ou toute autre manifestation.

Une grande joie et un immense bonheur est venu récompenser le travail, après mon investissement durant deux ans pour essayer d’obtenir une place en équipe nationale, dans la seule que je peux prétendre aujourd’hui, celle des vétérans. La sélection est tombée et j’ai représenté la France au Championnat du Monde au Portugal, cela a été de la joie et du bonheur, j’espère y participer en 2016 en compagnie de mon ami Denis.

Un grand club du département va disparaitre et les pêcheurs nous quitter. Respectueux des gens qui le composaient j’ai essayé une première fois de résoudre le problème, en vain. Mi-janvier, j’ai relancé son président en lui faisant des propositions qui me semblaient aller dans le sens demandé, je ne pouvais pas plus. Je vous donne aujourd’hui ces explications car j’ai été mis directement en cause. Je regrette cette situation mais j’ai fait le nécessaire pour l’éviter. Il n’y a pas de soucis envers ces pêcheurs, bonne route à eux.

Comme tous les ans, merci à l’ensemble des licenciés et des Présidents de Clubs pour votre dévouement, vos actions et vos excellents résultats.

Merci aux membres du Comité Directeur qui répondent toujours présents lors de mes absences.

Les finances sont saines grâce aux aides extérieures, même si elles ont été en baisse en 2015, à notre vigilance et ce malgré nos dépenses qui devront être rigoureuses.

Je remercie tous les présidents d’AAPPMA pour leur soutien et le prêt de leurs parcours afin de réaliser nos compétitions, la Fédération Départementale et son Président Monsieur Régis PETROT.

Remerciements aux différentes collectivités pour leurs aides :

* Conseil Régional
* Conseil Général
* DDCS
* Mairies
* CDOS

Je terminerai en félicitant toutes nos compétitrices et tous nos compétiteurs pour leurs brillants résultats en particulier Denis BUREAU pour son double titre de Champion de France des Vétérans et Dominique MISSERI pour son titre de Championne du Monde avec les filles.

Un grand merci à EUDES JF pour la bonne tenue de notre site et RANGER D pour les critériums et résultats.

Fin 2016 nous avons des élections et il faut dès aujourd’hui se préoccuper de l’avenir car un Président ne se désigne pas la veille d’une élection. Vous allez facilement trouver dans les mécontents du Président actuel un successeur digne de ce nom.

Amis (es) compétitrices et compétiteurs je ne peux que vous souhaiter pour 2016 de brillants résultats individuels et par équipes.

Une dernière chose nous avons effectué un championnat bis du Loiret des clubs, un grand merci à l’équipe de Bellegarde et à Fabrice Prochasson pour la restauration. Une équipe a gagné l’épreuve avec un extérieur comme c’est autorisé par le règlement, nous pouvons féliciter l’ensemble des participants et octroyer un titre de vainqueur également à Meung sur Loire puisque sans pêcheur extérieur.

Le rapport moral a été mis au vote de l’AG

CONTRE ABSTENTION POUR

Néant Néant à l’Unanimité

La parole est donnée à GAUTHIER Thierry Trésorier de la Fédération Départementale de pêche loisir afin de nous exposer le relationnel de nos deux fédérations.

# RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE :

# Dominique MISSERI

* Bilan financier 2015
* Explications des diverses subventions
* Prix des licences 2016
* Licences jeunes (paiement du CD45)
* Indemnités kilométriques (il est rappelé qu’aucune indemnité CD ne sera donnée à une personne qui quitte le département sauf pour raison professionnelle).
* Rappel : seuls les pêcheurs d’un club du Loiret résidant à l’extérieur du département ont un mode de calcul différent pour les indemnités kilométriques. Elles seront calculées soit du lieu de résidence du club soit du lieu de résidence du pêcheur pour entrainer le moindre frais au CD (cela a été voté il y a dix ans). Pour les gens du Loiret le calcul est fait à partir de leur lieu de résidence.
* **Indemnités kilométriques devront absolument passer et être centralisées par le club. Elles doivent parvenir aux responsables avant le 31 décembre de l’année en cours, après cette date elles ne seront plus prises en compte. A partir de 2015 il n’y aura aucun passe-droit.**

Les clubs confèrent les pleins pouvoirs du CD 45 à son président pour centraliser les indemnités licences du Conseil Général et CNDS.

L’Assemblée Générale réunie ce jour décide à l’unanimité le changement de banque. Le CD 45 arrête sa gestion financière avec la Caisse d’Epargne et passe au Crédit Agricole.

Le conseil d’administration qui s’est réuni donne pouvoir à :

1. MISSERI Jean Pierre Président
2. Mme MISSERI Dominique Trésorière

L’AG décide également la fermeture du Livret A de la caisse d’Epargne N°14505 00001 00071341981 11 et d’ouvrir un Livret A au Crédit Agricole.

Pour ce livret le Conseil d’Administration qui s’est réuni donne pouvoir à :

1 MISSERI Jean Pierre Président

2 Mme MISSERI Dominique Trésorière

Quitus des vérificateurs aux comptes au trésorier.

CONTRE ABSTENTION POUR

Néant Néant à l’Unanimité

# PALMARES 2015

**Départementaux : les vainqueurs**

 **Coup 1e division** THION Jean Marc Les Amis Pêcheurs

**Moulinet 1e division** TINEL Bernard Pisciculture

**Minimes** DUPRE Théo Jargeau

**Cadets**  CHAUMERON Quentin Bellegarde

**Juniors**  STBOBANS Loïc TS 45

 **Vétérans** MISSERI Jean Pierre TS 45

 **Féminines** MISSERI Dominique TS 45

**Clubs :** SAUVARD E, GUILLAUME A, BUREAU D, CHAMBEROT S TS 45

**Championnats Régionaux :**

**Vétérans :** 1er  RANGER D Amilly

 3ième PROCHASSON A Bellegarde

 12ième MALARD G Pisciculture

 13ième LANGLOIS M AOPC

 15ième CORDIER D Jargeau

 17ième PROCHASSON G Bellegarde

 30ième DUCHENE P Jargeau

**Mixte :** 7ièmeLECOMTE C AOPC

 9ième CHAMBEROT S TS 45

 12ième THION JM Les Amis Pêcheurs

 13ième DUPRE H Jargeau

 14ième BUREAU D TS 45

 15ième MARTINET JL AOPC

20 GUILLAUME A, 21 LOISEAU A, 31 PROCHASSON F, 32 PROCHASSON A, 33 MERCADIE S, 34 GUITTARD C, 36 GORECKI JF.

**Moulinet :** 2ième MORIN H Pisciculture

 18ième BUREAU D TS 45

 23Ième PAUTRAT JC Nogent sur vernisson

 29ième TINEL B Pisciculture

 35ième MALARD G Pisciculture

**Régional Plombée :**

* BOULANGER Philippe 1ième LPC
* RABUEL Thierry 5ième Amilly
* ROY Jean Michel 11ième LPC
* ROY Philippe 12ième LPC
* DEVOUCOUX Maxime 13ième Les Amis Pêcheurs
* SCHRICKE Dominique 19ième LPC

**Clubs :**  1er JARGEAU

 5ième TS 45

 6ième AOPC

**Jeunes U14 :** 11ième DUPRE Cloé Jargeau

 15ième DUPRE Théo Jargeau

**Eliminatoire Coupe de France Carpes :** 1er MISSERI D TS 45

 2ième COURTOIS L TS 45

 4ième MISSERI JP TS 45

 5ième RANGER F Amilly

 14ième COURTOIS P TS 45

 17ième CHAVOUET JM AOPC

 20ième DUPRE H Jargeau

 27ième GUILBOT Y AOPC

 32ième SALLIN D Bellegarde

 37ième BIARD D Jargeau

 44ième WERTEPNA JP Pisciculture

 47ième GUERIN O AOPC

**Championnats Nationaux :**

Championnat de France Mixte

 3ième Division Coup 9ième RANGER F Amilly

 12ième DAVID Benjamin AOPC

 15ième KRUPA S Jargeau

 20ième MISSERI JP TS 45

 23ième MERCADIE S Pisciculture

 30ième GUERIN O AOPC

 2ième Division Coup 28ième SIFFELET David AOPC

 12ième RANGER F Amilly

Championnat de France Jeunes

Championnat de France Féminin 6ième MISSERI Dominique TS45

Championnat de France Moulinet

 3ième Division 19ième BUREAU D TS 45

 27ième MALARD G Pisciculture

Championnat de France Handicapé

Championnat de France Corpo Individuel 14ième DUPRE Hugues Jargeau

Coupe de France Carpe 25ième COURTOIS L TS 45

 32ième MISSERI JP TS 45

 43ième Mme MISSERI D TS 45

 56ième RANGER F Amilly

Championnat de France à la Plombée

 2ième Division 10ième BOULANGER P LPC

 27ième ROY Jean Michel LPC

Championnat Vétérans

3ième Division 2ième KAUFMAN C Bellegarde

 12ième CORDIER D Jargeau

 15ième PROCHASSON G Bellegarde

 19ième PROCHASSON A Bellegarde

 22ième RANGER D Amilly

23ième MALARD G Pisciculture

 2ième Division 1er BUREAU D TS 45

9ième KAUFMANN C Bellegarde

 1ère Division 1er BUREAU D TS 45

 11ième MISSERI JP TS 45

Championnat de France des Clubs 12ième TS 45

 30ième AOPC

 47ième JARGEAU

Championnat de France Corpo

GN 103ième LANDRY C, 140ième SIFFELET D, 162ième SOUCHET T,

**Vérification et approbation des listes des pêcheurs maintenus dans les championnats départementaux et régionaux pour 2015.**

**Pour 2016 trois championnats seront maintenus.**

**Pour 2016, qualifications pour les championnats régionaux :**

**Régionale Mixte Groupe A** THION JM Les Amis Pêcheurs

 DUPRE H Jargeau

 BUREAU D TS 45

 MARTINET JL AOPC

**Régional Vétérans Goupe A** CORDIER D Jargeau

 PROCHASSON G Bellegarde

 PROCHASSON A Bellegarde

 RANGER D Ind

 MALARD G Pisciculture

**Pour 2016, qualifications pour les championnats nationaux :**

**Féminine 1ère division** MISSERI Dominique TS 45

**3ième Division** DAVID Benjamin AOPC

 SIFFELET D AOPC

**2ième Division** RANGER F Ind

**3ième Division Vétérans** LANGLOIS M AOPC

**2ième Division Vétérans** KAUFMANN C Bellegarde

**1er Division Vétérans** BUREAU D TS 45

 MISSERI JP TS 45

**Finale du Crazy Bait**  COURTOIS Patrick TS 45

 COURTOIS Ludovic TS 45

 MISSERI Jean Pierre TS 45

 Mme MISSERI Dominique TS 45

 MAILLOCHON Pascal TS 45

 ROUSSET Laurent TS 45

 CHAVOUET Jean Michel AOPC

# CLUB FRANCE ET RENCONTRES INTERNATIONALES 2015

CLUB France

* Vétérans : MISSERI Jean Pierre TS 45 Championnat du Monde REP TCHEQUE

Managers 2013 à 2016

* féminines : MISSERI D TS 45
* seniors : MISSERI JP TS 45
* handicapés : LANGLOIS Michel AOPC

# REGLEMENT CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

**Championnat du Loiret des clubs** 1J 2X2 H

 Esches : 1/2 dont1/4 de fouillis

 Cannes : 11 M 50

**Championnats minimes, cadets, juniors, vétérans, féminins,**

 1J 2X2 H

 1/4 esches

 Cannes : minimes, cadets 8 M 50

 Juniors, vétérans, féminines 11 M 50

 Vétérans à compter de 55 ans

**Championnat 3e division** 1 J 2X3 H

 1/2 esches dont 1/4 de fouillis

 Cannes : 11 M 50

**Championnat 2e division** 2J 3X3 H

 Esches :1/2 liltre

 Cannes : 13 M + Moulinet

**Championnat 1ère division** 2J 3X3 H

 Esches : 1litre dont 1/2 de fouillis

 Cannes : 13 M + Moulinet

**Moulinet 1ère Division** 2J 3X3 H

 Esches : 1 litre dont ¼ de fouillis

**Critérium** Responsable Mme GUERIN Angélique pour le départemental et Coupe de noël.

Seuls les 6 meilleurs résultats des concours critérium du département seront pris en compte.

Pour le critérium gros poissons : responsable BIARD Didier et COURTOIS Patrick.

Tous les calculs seront vérifiés par la commission critérium et le mode de calcul est identique pour les trois critériums. La commission est la seule à avoir pouvoir de statuer.

# REGLEMENT FFPSC 2016

* Nouvelle Fédération Sportive FFPS
* Pas de soucis pour la région puisque pour nous elle reste en état.
* Championnat régional des clubs sur un jour, 4 h et il se déroulera à DOUY le lendemain des jeunes.
* Pour le championnat régional vétérans : trois manches sur deux jours avec un championnat départemental et un nombre de qualifiés attribués à chaque CD. Age 55 ans au lieu de 60 au premier janvier 2016.
* Application du règlement international dans ses grandes lignes.
* Pour la carpe un championnat de France et une coupe de france. Comme pour les vétérans un éliminatoire aura lieu en fin de saison pour les championnats 2017
* Le prix des licences est FFPS en 2016, explications.
* Pour le régional mixte 2 groupes de 36 pêcheurs 10 ou 11 montants, maintenus jusqu’au 15 ième.
* La coupe de France (GN) sur deux jours.
* Championnat de France Féminin sur trois jours et trois manches de 4 heures et une coupe de France en deux manches. Un questionnaire sera distribué à la coupe de France pour la mise en place du règlement féminin.
* Pour 2016 les féminines de première 2015 sont maintenues et 5 de la coupe de France complèteront la première.

# PLAN PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT

Continuité des objectifs fixés, insertion dans le CNDS avec trois critères d’importance : les formations, les animations et les zones sensibles et ZRR..

Instructeur national : MISSERI J.Pierre est le formateur pour :

* les brevets fédéraux
* les BP JEP pêche de loisir
* les formations spécifiques coup, carnassier complémentaire du BPJEP
* La refonte des BP, travail pour la FFPS.

Mise en place des stages pour les clubs de compétitions, les équipes de France, espoirs, féminines, préparations pour les différents championnats du Monde.

**Stage jeune en CR Centre :**

Il rentre dans le projet national de la FFPSC sur le développement de la pratique sportive pour tous et va servir de référence pour son implantation dans les autres CR. Il est prévu le 16 avril à Douy, avec les mêmes conditions qu’en 2015. Prévenir pour les présences, les conditions vont être transmises au CD.

Promotion pêche :

* Formation dans les zones sensibles, l’ouverture du carpodrome va donner une bouffée d’air car nous allons pouvoir accueillir sur le site les animations du secteur de Malesherbes, Pithiviers, Lorris et Montereau.
* les animations vacances et CE
* la formation des compétiteurs : soirées thématiques sur les besoins des pêcheurs.
* formation corporative : j’ai été obligé de ralentir en 2015.

**COMMISSION DISCIPLINE :**

# GRAND NATIONAL

Aucun problème, formule reconduite pour 2016

L’éliminatoire se déroulera à Dampierre le 1er Mai

# VŒUX CD 45

Pour les concours à places limitées favoriser en priorité les pêcheurs du département avec une liste d’attente pour les suivants.

Pour les concours du CD, il ne sera pas pris de pêcheurs extérieurs si dotation supplémentaire du CD ou pour compléter.

Effectuer les contrôles des esches et des cannes.

Le CD prend en charge les inscriptions pour l’éliminatoire régionale de la carpe.

Responsables désignés à l’avance pour les championnats départementaux.

Pour les classements des critériums le règlement a été présenté en fin d’année 2015, il servira de calcul et sera incontournable.

Pour le championnat du Loiret des clubs : L’AG a décidé de permettre l’apport d’un pêcheur extérieur du Loiret pour compléter les équipes. Cette équipe ne pourra pas prétendre à une qualification.

**Coupe de Noël « Bernard DUPRE »:** La coupe de Noël se déroule sur les mois d’Octobre, Novembre, Décembre, Janvier et Février (weekend avant l’AG), les concours qui comptent pour cette coupe sont ouverts aux pêcheurs extérieurs au département en ce qui concerne la dotation. Les concours peuvent être ajoutés les uns après les autres à cause des intempéries avec nulle obligation d’un calendrier pré établi mais par respect de tous un minimum de 8 jours est nécessaire pour la publication d’une organisation et une publication sur le site est nécessaire pour obtenir l’homologation. Le classement final type critérium ne concernera que les pêcheurs du Loiret. Les concours de la coupe de Noël ne rentrent pas dans le critérium départemental. Cette épreuve sera dotée de trois coupes et une licence gratuite sera attribuée au premier concurrent du classement final. Si le vainqueur a déjà obtenu une licence dans le critérium départemental, c’est le deuxième qui en bénéficiera. Pour cette coupe si moins de 4 épreuves donc pas de classement pour l’année et le super critérium.

Comme pour le critérium, un super classement sur 4 ans aura lieu et 3 coupes seront remises.

**Un critérium gros poissons** sera disputé avec une licence offerte au premier et trois coupes pour les trois premiers. L’éliminatoire de la coupe de France n’est pas comptabilisée. Comme pour la coupe de Noël si le vainqueur a déjà obtenu une licence dans le critérium départemental, c’est le deuxième qui en bénéficiera.

Un super critérium, sur quatre ans, sera mis en place avec les mêmes critères et mode de calcul que les autres.

En cas d’égalité pour le critérium du Loiret, les compétiteurs seront départagés par l’addition, un par un des concours au-delà de 6 c’est-à-dire 6+1, 6+2, 6+3 etc... Si après épuisement du classement ils sont encore à égalité se sont les victoires qui les départageront.

En cas d’égalité pour la coupe de noël et les gros poissons se sont les poids qui détermineront le classement.

MISE EN PLACE DU CALENDRIER, CHAMPIONNATS ET LIEUX, MISE EN PLACE DU CALENDRIER CONCOURS

Vote des commissions par l’AG

CONTRE ABSTENTION POUR

Néant Néant à l’Unanimité

Remise des coupes par le Président aux pêcheurs qui ont brillé durant l’année 2015 ou servi le CD 45.

La coupe du Président a été remise à Pascal ROSA pour son implication dans le CD. Un grand remerciement à Dominique RANGER et JF EUDES.

Un grand merci également à Serge Mercadie pour son implication sur le plan d’eau de Dampierre mais aussi pour les facilités qu’il nous donne pour utiliser le plan d’eau de la Pisciculture pour la pêche des gros poissons.

Remise des coupes du critérium 2015

 1er MISSERI Jean Pierre TS 45

 2e GUERIN Olivier AOPC

 3e SOUCHET Thierry AOPC

 4e DAVID Alain AOPC

5e SIFFELET David AOPC

Remise des coupes pour le critérium gros poissons

 1er MEAUME Sylvain ST Denis en Val

 2e CHAVOUET Jean Michel AOPC

 3e COURTOIS Patrick TS 45

Remise des coupes pour la Coupe de Noël « Bernard DUPRE »

 1er DUPRE Hugues Jargeau

 2e MARTIN Jean Louis Pisciculture

 3e THION Jean Marc Les Amis Pêcheurs

Le pot de l’amitié a clôturé cette assemblée générale à 18 H 00.

Le président, Le secrétaire,